La Commune

51e Congrès de la CGT : Confédération sous tension

Du 18 au 22 avril 2016 se réunira à Marseille le 51e Congrès de la CGT. Un an après la démission de Thierry Lepaon (une première depuis 1909), contraint au départ le 7 janvier 2015 après les révélations sur son train de vie, et l'élection de son successeur, Philippe Martinez, rejetée une première fois par le Comité Confédéral National du 13 janvier et finalement entérinée le 3 février suivant, l'onde de choc n'est sans aucun doute pas terminée au sein de l'organisation syndicale ouvrière.

Ces scandales entourant les dépenses du secrétaire général de la CGT ont discrédité la direction nationale aux yeux de la plupart des adhérents, militants et salariés. Ils n'ont pas été sans effet sur les résultats des élections professionnelles organisées fin 2014 dans les trois fonctions publiques. Par le discrédit que ces révélations faisaient rejaillir sur l'ensemble des structures CGT, des secteurs importants (fédérations santé, commerce, services publics) ont réclamé la démission de Le Paon et des changements d'ordre démocratique.

Affaire Le Paon : circulez, y a rien à voir !

Le préambule du rapport d'activité en fait état… pour rappeler que l'enquête « *a permis de démontrer que Thierry Lepaon n'avait pas eu connaissance des devis et factures concernant les travaux réalisés dans l'appartement et le bureau, ce qui nous a conduits à écarter sa responsabilité* . » Plus loin dans ce rapport, nous lisons: « *les débats de fond, les désaccords dans la CGT doivent être débattus dans les instances prévues pour cela et en aucun cas par des groupes de pression, des rapports de forces a fortiori en se servant de la presse. La logique de blocs, de tendances, d'écuries ne peut être la logique de la CGT* . » La démocratie ouvrière est donc proscrite.

Quel bilan des « conférences sociales » ?

Plus profondément, le divorce devient criant entre la base des militants et un appareil qui, loin de s'opposer aux réformes en organisant la lutte, participe des reculs infligés aux travailleurs et à leurs familles : souvenons-nous de l'Accord National Interprofessionnel signé en janvier 2013 entre organisations patronales et organisations réformatrices CFDT, CFTC et CGC et transcrit dans la loi de juin 2013 pour son application dans les entreprises ; la CGT, non signataire tout comme FO, avait alors participé à la Conférence sociale ayant préparé cet accord.

A propos de ces conférences sociales, le rapport dit « *Les conférences sociales annuelles qui se sont succédé depuis l'élection de François Hollande ont montré leurs limites; les salariés n'y voient pas de retombées qui leur soient favorables malgré les propositions avancées par les organisations syndicales et notamment la CGT* . »

« *Cela a amené la CGT à ne pas participer avec d'autres organisations aux tables rondes organisées à l'occasion de la conférence sociale de 2014, tout comme à décliner l'invitation pour celle de 2015* . » Les syndiqués resteront sur leur faim !

« Le syndicalisme rassemblé » avec la CFDT jaune

La CGT ne tire d'ailleurs aucune conséquence des trahisons continues et successives de la CFDT et n'en continue pas moins de prôner « *le syndicalisme rassemblé* » comme *« élément essentiel à l'élévation du rapport de force* »", regrettant « *les doutes* » et les « *crispations, quant à l'efficacité de cette démarche de syndicalisme rassemblé pour le rapport de forces*. » Le document d'orientation rappelle que cette conception de *« syndicalisme rassemblé* » figure depuis plus de quinze ans dans ses orientations afin d'« *élever le rapport de forces »*.

« Nouveau statut du salarié » ou droits collectifs

Le document d'orientation, quant à lui, parce qu'il ne part aucunement d'une analyse des derniers éléments concrets de la lutte des classes, en reste à des formules ou recettes générales qui laissent pantois. Ainsi, concernant « *la construction des luttes* », on trouve en exemple qu'« *un PDG d'une entreprise publique expliquait à ses managers qu'une lutte gagnante ou perdante se mesurait bien plus à l'état d'esprit, au sentiment des salariés, à la fin d'une grève, plutôt qu'au niveau du compromis en résultant* . » Comme si le résultat concret de la grève n'avait qu'une importance relative.

D'autant que, repère revendicatif cité dans son préambule, le « *nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle* » sont deux revendications qui permettent de ne pas mettre en avant la lutte pour l'arrêt des licenciements, le terme n'apparaissant d'ailleurs pas une fois dans le cours des deux textes. En attachant les droits à la personne et non à l'emploi qu'il occupe et au contrat de travail, ce nouveau statut remet en cause les conventions collectives et le code du travail, en dédouanant le patronat et en affaiblissant les salariés.

Comme l'écrivait Pedro Carrasquedo en octobre dernier, « *il n'y a pas d'autre chemin que de dire la vérité aux salariés et de renouer avec un syndicalisme de combat, de lutte de classe »*, que d'appeler à la mobilisation unie par le Tous ensemble dans la grève générale, pour le retrait de la loi El Khomri, pour la défense du code du travail!

Pierre Yves Chiron,
10-04-2016

Modifié le jeudi 14 avril 2016

Voir aussi dans la catégorie France

Urgence, pouvoir d’achat et grève générale

Alors qu’il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors qu les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait voter au Parlement deux...

« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant “un dessei contre la nature”....

Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui parcourt l'Europe : la...

Répression, maître-mot de la macronie.

La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... »

Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... »

Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... »